

ANNEXE no 1A AU STATUT DU PERSONNEL

valable depuis le 1^{er} janvier 2019

ECHELLE DES TRAITEMENTS ET COLLOCATION DES FONCTIONS

DE L'ASSOCIATION REGIONALE POUR L'ACTION SOCIALE MORGES-AUBONNE-COSSONAY

<u>Collocation des fonctions</u>	<u>Echelle des traitements</u>
Fonctions	Classes
Directeur (trice)	10
Adjoint(e) de direction Finance et Logistique	9
Adjoint(e) de direction CSR/CRD	9
Adjoint(e) de direction Enfance	9
Adjoint(e) de direction Assurances Sociales	8
Adjoint(e) de direction RH	8
Conseiller(ère) en insertion	7
Préposé(e) Assurances Sociales avec équipe	7
Assistant(e) Social(e) diplômé(e)	6
Coordinateur(trice)	6
Chef(fe) d'équipe	6
Assistant(e) de direction breveté(e)	6
Gestionnaire RH	6
Enquêteur(trice) RI	6
Préposé(e) Assurances Sociales sans équipe	5
Responsable Contentieux	5
Assistant(e) non breveté(e) - Assistant(e) RH non breveté(e)	5
Secrétaire confirmé(e)	5
Comptable	5
Assistant(e) Social(e) ES	5
Assistant(e) Social(e) non diplômé(e)	4
Responsable Administratif(ve) de dossier RI	4
Gestionnaire de dossiers CRD	4
Collaborateur(trice) Assurances Sociales	4
Secrétaire	4
Secrétaire-comptable	4
Réceptionniste	3
Employé(e) de bureau	3
Employé(e) d'entretien qualifié(e)	2
Employé(e) non qualifié(e)	1